

**AGENCE TRANSACT**

270 rue Georges Mandel – CS11401 – 83056 TOULON Cedex

**HONORAIRES DE TRANSACTION AU 1<sup>ER</sup> MARS 2018**

PRIX DE VENTE COMPRIS ENTRE 0 EUROS ET 75 000 EUROS : 9 % TTC avec un minimum de 5 000 € TTC

PRIX DE VENTE COMPRIS ENTRE 75 001 EUROS ET 135 000 EUROS : 7,5 % TTC

PRIX DE VENTE COMPRIS ENTRE 135 001 EUROS ET 210 000 EUROS : 6,5 % TTC

PRIX DE VENTE COMPRIS ENTRE 210 001 EUROS ET 500 000 EUROS : 5 % TTC

PRIX DE VENTE DE PLUS DE 500 001 EUROS : 4 % TTC

MINIMUM DE 3000 EUROS TTC POUR GARAGE ET STATIONNEMENT

**HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR**

Ces taux s'entendent TVA comprise

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et constitution du dossier de vente.

## **HONORAIRES DE LOCATION**

### **HABITATION :**

*Honoraires à la charge du preneur logements situés en zone B selon la loi ALUR*

Honoraires de visite offerts, honoraires de constitution de dossier offerts, et honoraires de rédaction de bail : 10 €uros T.T.C. du m<sup>2</sup> + honoraires d'état des lieux : 3 €uros T.T.C. du m<sup>2</sup>

*Honoraires à la charge du preneur logements situés en zone C selon la loi ALUR*

Honoraires de visite offerts, honoraires de constitution de dossier offerts, et honoraires de rédaction de bail : 8 €uros T.T.C. du m<sup>2</sup> + honoraires d'état des lieux : 3 €uros T.T.C. du m<sup>2</sup>

*Honoraire à la charge du bailleur*

Honoraires de visite offerts, honoraires de constitution de dossier offerts, honoraires de rédaction de bail : 10 €uros T.T.C. du m<sup>2</sup> + honoraires d'état des lieux : 3 €uros T.T.C. du m<sup>2</sup>

**GARAGE** : Frais de baux 150 €uros T.T.C. à la charge du preneur

**LOCAUX et EMBLEMEMENTS (bail commercial, bail professionnel et bail code civil)** : 21.53% T.T.C. du loyer annuel + 140 €uros T.T.C. à la charge du preneur

Frais de renouvellement des baux commerciaux et professionnels :

10% T.T.C. du loyer annuel à la charge du locataire et 10% T.T.C. du loyer annuel à la charge du propriétaire

---

**HONORAIRES DE GESTION** : 10.2% T.T.C. (soit 8.5% H.T.) des sommes encaissées

**Garantie Loyer Impayé** : 2.5 % T.T.C. des sommes encaissées

**Frais de suivi de dossier pour les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée** : 23 €uros T.T.C.